



Procès-verbal du Conseil d'Administration du Mardi 27 septembre 2016

Présents: Line Baldet, Pierre Baldet, Maryse Bernadac, Colette Bréhat, Christine Journoud, Jean-Pierre Larue, Angela Muratet Jean-Luc Pamelard, Monique Picard, Brigitte Puigerolles, Michel Rico (absent après 11h), Danielle Schilling, Micheline Telmon, Christine Viallat.

Excusés : Jean-Louis Brun, Marie Randon

Absents : Colette Dancygier, Abdelouahab Benhacene

Invitées : Véronique Dusaussouy, Marie-France Rico.

1- Approbation du procès-verbal du CA du 31/05/2016 :

Approuvé à l'unanimité .

2- Préparation de l'Assemblée Générale :

a) *Bilan des inscriptions* : JP Larue

Les effectifs totaux et par activité sont en progression ou stables. Ces augmentations sont dues à l'inscriptions de nouveaux adhérents.

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Total	329 (49)	320 (53)	319 (51)	345 (69)
Randonnées	164	158	161	179
Golf	25	21	19	32
Bridge	63	63	57	54
Scrabble	9	9	10	6
Nouvelles activités sportives			5	6
CLA				41

A la date des Conseils d'octobre (septembre pour cette année) les effectifs sont les suivants :

	2013	2014	2015	2016
Total	260	224	291	255 (32)
Randonnées	138	127	161	134
Golf	14	12	21	21
Bridge	63	51	47	35
Scrabble	7	8	3	2
Nouvelles activités sportives			5	7
CLA				33

On peut penser que pour la 1ère semaine d'octobre les effectifs seront voisins de ceux de 2015.

b) *Bilan financier* : M Picard

L'exercice 2015-2016 est excédentaire de 685€.

Toutes les activités ont un bilan positif. Seul le « Fonctionnement » est déficitaire de 5166€.

c) *Bilan des différentes activités :*

Randonnées : M Rico

36 randonnées ont été projetées et 3 annulées en raison du mauvais temps. 2116 randonneurs ont participé aux activités pour un effectif journalier variant de 39 à 86.

Les escapades ont eu le succès habituel : 67 randonneurs à Rémuzat et 53 à Samoëns.

En septembre 2015 et avril 2016, 22 personnes ont randonné dans Paris, hors des trajets classiques.

En juin 2017 est prévue une escapade en Bretagne.

3 randonneurs ont commencé leur formation d'Animateur fédéral et 2 vont la terminer.

Marches du Jeudi : C Viallat

17 marches programmées mais 1 annulée. 48 adhérents ont participé à ces marches, le plus assidu en ayant fait 14. Un changement d'horaire est envisagé.

Bridge: M Telmon

L'effectif des tournois varie de 25 à 40 bridgeurs. La demande de « cours » est constante.

A partir de cette année la responsable de l'activité est Véronique Dusaussouy.

STC : D Schilling

Il y a eu 6 sorties d'une journée et 4 d'une demi-journée qui ont toutes eu lieu.

131 adhérents différents ont participé à ces sorties, avec des fidèles (32) qui ont participé de 5 à 8 sorties.

Expositions et Musées: A Muratet

De 16 (Musée Fleury) à 42 (Musées d'Aix) personnes ont participé aux visites.

Il n'y a pas eu de problème pour le co-voiturage.

ETC : B Puigerolles

Une escapade est prévue en septembre 2017 à Bordeaux. Deux devis sont à l'étude. Le conseil entérine ce choix.

Spectacles : Ch Viallat

32 adhérents ont assisté à des spectacles pour un total de 207 places (JC Carrière=104; hTh=26; Printemps de comédiens=77)

Golf : Colette Bréhat

32 participants aux cours dont une majorité a participé à une des compétitions (Noël et avril) pour remporter la coupe Amucs.

Voyage : L Baldet

Le voyage de Prague a réuni 32 adhérents. Il a été très apprécié, seuls les longs déplacements posaient problèmes.

En conclusion on peut réitérer le souhait de l'année passée:

La formation d'animateurs aux nouvelles activités sportives serait souhaitable pour limiter une sous-traitance à des clubs pouvant provoquer une fuite des adhérents.

d) *Renouvellement du Conseil :*

M Bernadac quitte le conseil après 12 ans de mandat, elle est ovationnée et remerciée par les membres du conseil.

M Rico demande le renouvellement de son mandat après 3 ans de présence au conseil.

JP Larue demande le renouvellement de son mandat après 6 ans de présence au conseil.

M Randon est candidate au poste de 1er vice-présidente (remplacement de L Baldet).

Il n'y a pas de candidat déclaré pour le poste de secrétaire-adjoint, le poste libéré pourrait être utile pour une cooptation en cours d'année.

e) *Organisation du buffet* : L Baldet

Le traiteur GRAND a été retenu comme l'année passée. R Pauzes proposera son célèbre Punch. Les vins seront choisis par L Baldet et L Durand.

f) *Rédaction du programme :*

Le programme suivra le même ordre que celui des années passées avec 1 point nouveau :

- Ratification des modifications du Règlement intérieur

Une liste d'émargement sera mise en place.

3- Mise à jour de la définition des responsabilités des animateurs :

A l'occasion du changement d'assurances de la FFRS, il est nécessaire de préciser les responsabilités (civiles et pénales) des animateurs. M-F Rico posera la question au Coders. Actuellement, le seul document donnant quelques précisions est le « Règlement encadrement-sécurité des activités FFRS » qui a été envoyé à tous les responsables d'activités sportives.

Pour les activités non-sportives, l'assureur reste la Maif et les conditions les mêmes.

4- Groupe de travail « Un projet pour l'Amucs » :

Les propositions au CA ont été étudiées lors du conseil du 31/05/2016, la réalisation est la suivante :

- le tract de format A5 a été imprimé et largement distribué pendant l'Antigone des Associations

- l'affichage de la vitrine de la salle des Barons est en place, l'UTT va s'en inspirer.

- Vade-mecum :

 - Celui des animateurs de STC est disponible

 - Celui des animateurs de visite de musées est à l'étude

 - Celui des animateurs de randonnées a été évoqué lors du « Regroupement des animateurs » de juin à Laguiole, devant les réactions suscitées par ce texte, une version simplifiée a été rédigée (Guide de l'animateur de randonnées) et sera proposée pendant la prochaine réunion de concertation des animateurs (22/11/2016) ainsi que le « Guide du randonneur » qui reprend les « Recommandations randos » fixées par le responsable de l'activité.

Sur le principe de joindre ces vade-mecum au règlement intérieur, le conseil juge que dans un premier temps cela n'est pas nécessaire (Pour=1; contre=12, abstention=0).

5- Durée de la validité de l'adhésion à l'Amucs :

Cette durée n'est pas précisée mais afin de fluidifier les inscriptions, de permettre aux anciens amucsiens de pratiquer leurs activités pendant le mois de septembre et de se caler sur la durée de validité des assurances FFRS, il est proposé que la durée de la validité de l'inscription à notre association soit du 1er septembre au 30 septembre de l'année suivante.

Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité. Cela induit une modification de Règlement intérieur : Chapitre II, Article 12 : L'inscription à l'Amucs est valable du 1er septembre au 30 septembre de l'année suivante.

Cette modification devra être ratifiée à la prochaine assemblée générale.

6- Date de l'après-midi « Galettes » :

Les dates éventuelles sont les 21 et 28 janvier 2017 suivant la disponibilité de la salle Pétrarque. L'animation pourrait être de la musique de chambre exécutée par des élèves du conservatoire de Montpellier.

7- Date de la « Fête Amucs » :

Elle devrait clore la saison dans la semaine n°26. A préciser.

8- Date du prochain conseil :

Fixée au mardi 29 novembre 2016 à 9h00.

9- Questions diverses :

a) *Demande de désinscription de M Ginestar :*

Suite à un incident au départ de la sortie à Aix et précisé par la responsable, un échange de mails entre l'adhérente, la responsable et le secrétaire a eu lieu. M Ginestar a demandé sa « désinscription », décision qui ne pouvait être prise que par le conseil. Et après échange d'arguments, elle a renoncé au remboursement de ses cotisations. Devant ces faits, le conseil ne prend pas de décision et laisse la situation ouverte.

b) *Validité des certificats médicaux , pour information :*

D'après le décret n° 2016-1157 du 24 août 2016:

Art. D. 231-1-3 :, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans.

Art. D. 231-1-4 : A compter du 1er juillet 2017, le sportif renseigne, entre chaque renouvellement triennal, un questionnaire de santé dont le contenu est précisé par arrêté du ministre chargé des sports.

10- Tour de table :

a) *Autocariste Bouladou :*

Cette entreprise a fourni des prestations très décevantes pour la visite à Aix et l'ETC de Nice. Il faut contacter d'autres transporteurs.

b) *Agence « Clin d'oeil » :*

Prestation décevante pour l'ETC de Nice, agence à éviter.

c) *FFRS : auto-missions :* Le nouvel assureur de la FFRS propose des contrats « Auto-mission » qui protège le conducteur (et les passagers) d'un véhicule utilisé dans le cadre d'une activité sportive (reconnaisances, co-voiturage...). Ces contrats ne seraient pas nominatifs et sans limite quant au nombre de véhicules concernés. Très intéressant mais quel en est le prix ?

d) *FFRS : Carte « Sport Senior Santé » :* Pour permettre aux personnes qui rejoignent l'Amucs en fin d'année la FFRS a créé cette carte qui offre les mêmes avantages qu'une licence mais est valable 3 mois non renouvelable. Son coût est de 8€.

En conservant le montant de la cotisation « Amucs » à 15€ et ramener la cotisation « Randonnées » à 7€, le nouvel adhérent pourrait bénéficier de cette activité pour 30€.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

La séance est levée à 11h45.

Le secrétaire

JP Larue